

Les Industries préhistoriques de la cuvette centrale congolaise et leurs rapports avec la préhistoire générale

par M. FRANCIS CABU.

Prenant pour la troisième fois la parole devant vous, j'ai le plaisir de vous annoncer, Messieurs, que suite au vœu émis par le congrès; M. Rubbens, Ministre des Colonies, a accordé les facilités que vous aviez sollicitées.

Ce fut un réel plaisir pour moi, d'entendre, relus par un haut fonctionnaire, les termes élogieux par lesquels vous aviez bien voulu reconnaître l'ampleur de mes travaux, l'importance du matériel et la documentation scientifique recueillis par « votre jeune et savant collègue ».

Dès mon retour en Belgique, il me fut rétorqué que le matériel congolais de la cuvette centrale ne pouvait être archaïque. Diverses communications vous ont démontré le contraire, à la lumière d'études géologiques et de données puisées parmi les documents établis par nos plus éminents géologues.

L'étude des terrasses qui figure à l'ordre du jour de cette séance rentre dans le cadre de cette étude de nos gisements : l'étude de la géologie, devant suppléer à la paléontologie déficiente.

Le paléolithique ancien est connu de diverses parts en Afrique.

Dans sa magistrale étude de la préhistoire Orientale, M. le Professeur de Morgan le fait figurer en hâchures, au Nord et au Sud. Seule la zone équatoriale y est laissée en blanc et marquée d'un point d'interrogation. Leakey et Solomon se sont chargés d'y relever le paléolithique ancien dans l'est de cette zone, en Uganda et au Kenya. Mais MM. Leakey et Solomon peuvent par des fossiles dater leurs gisements.

Seule restait encore l'immense cuvette centrale, dont les dépôts étaient qualifiés de récents dans son entièreté. J'ai prouvé au contraire que les dépôts récents y occupent une bien petite superficie comparée à l'ensemble et que sauf dans la région centrale, où affleure le système de la Busira, certaines parties de la cuvette congolaise peuvent, elles aussi, figurer sous les hâchures du paléolithique ancien.

En quelques mots, je voudrais vous redire les caractères archaïques du sol et du sous-sol de notre colonie.

Au Trias, le monde émergé est loin de ressembler au monde émergé actuellement. Deux immenses blocs se font face, séparés par la mer Téthys ou mer Mésogée de de Morgan, un peu au dessus de l'équateur.

L'Afrique, presque dans sa totalité fait partie du vaste continent sud, continent de Gondwana, qui englobe l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Inde Péninsulaire et une partie de l'Australie ; au Jurassique, cet immense continent se morcelle tandis que la majeure partie de l'Europe s'effondre au fond des eaux. Au Crétacé, la côte Ouest africaine épouse dans sa partie sud, la configuration que nous lui connaissons actuellement à peu de choses près.

L'Afrique apparaît, formée de deux blocs qui ne sont, géologiquement, pas semblables. Le massif Nord à grand axe Ouest-Est, sera au cours du secondaire l'objet de grandes modifications, tandis que le massif sud, à grand axe Nord-Sud est stabilisé dans son ensemble dès le primaire.

Voici l'aspect général du monde émergé à l'éocène. Le massif sud-africain n'est en rien affecté par la transgression marine qui ampute le massif Nord tandis que de l'Europe centrale et méridionale seuls quelques massifs montagneux pointent au-dessus des eaux. La régression marine au miocène moyen amène une extension considérable des terres émergées et les reconstitutions paléogéographiques apportent peu de changements au bloc sud-africain émergé depuis des temps très anciens.

De l'ère secondaire au début du tertiaire, l'Afrique et surtout l'Afrique centrale et australe se présente à peu de choses près avec ses contours actuels.

Des mouvements orogéniques que l'on croit très anciens, peut-être antérieurs au primaire font se dresser deux chaînes montagneuses. L'une longeant la côte Ouest de la Guinée au Namaqualand, l'autre à l'Est, de la mer rouge au Transvaal. Cette surrection amène la formation d'une vaste dépression Nord-Sud : Karoo-Kalahari-Cuvette congolaise, dans laquelle se déposeront les couches du Kundelungu.

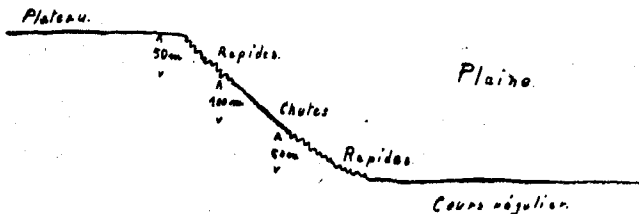
Les grès durs, schistes et calcaires du Kundelungu de la bordure de la cuvette, datent de l'ère primaire ou même de périodes antérieures, du vieux paléozoïque, d'avant le permien. De larges ondulations découpent ensuite cette vaste dépression en trois cuvettes, dont la cuvette congolaise, dans laquelle se déposeront, du permien au Juro-Trias, les formations gréseuses et schisteuses tendres du Lualaba à l'E. et au S.-E. et les couches gréseuses continentales du Lubilash au S.-O. et à l'O.

Au début de l'ère secondaire — du Triasique supérieur au Jurassique inférieur — les cours d'eaux dévalent de la bordure du Kundelungu et se dirigent du Sud vers le Nord, vers la mer de Stanleyville qui communique avec la mer située au Nord-Est.

Entre le Jurassique et le Crétacique, un mouvement de bombement suivant axe Est-Ouest, se manifeste dans le sud Tunisien. Durant le secondaire et le tertiaire des fractures radiales dessinent à travers l'Afrique entière et surtout ses régions centrales un grand champ à deux directions conjuguées S.-O. / N.-E. et N.-O. / S.-E. et ces failles ont encore rejoué au Pléistocène. Des mouvements du sol déterminent une large zone synclinale dans laquelle coule le fleuve Congo actuel, conséquent au rivage de la mer Crétacique et qui, par capture, a amené la flexure à angle droit et les courbures à grand rayon que nous connaissons au fleuve actuel par rapport à ses affluents. Enfin on a admis que des fractures radiales ont amené un mouvement de bascule du socle de base et déterminé la ligne de chutes qui caractérisent la plupart des affluents à partir du 5^{me} degré de latitude Sud.

Le Fleuve Congo, un des plus longs de l'Afrique, draine 3.700.000 kilomètres carrés. Sur les 360 derniers kilomètres de son parcours, son lit creusé en canons de 500 mètres de haut sur 100 mètres de large, descend de chutes en chutes, de rapides en rapides de 220 mètres. Sa vitesse au Chaudron d'Enfer, à la sortie de Matadi, atteint 4-5 kilomètres à l'heure et sa masse de 75.000 à 80.000 mètres cubes-seconde adoucit l'eau de mer jusqu'à 30 kilomètres de l'embouchure chariant des quantités telles de limons que les eaux brunes du fleuve tranchent loin en mer sur les eaux glauques de l'océan.

Dans toute la zone située entre le Stanley-Pool et la ligne passant un peu au Sud de la ligne Kasai Sankuru et parallèle à celui-ci, règne un vaste plateau dans lequel s'encaissent profondément les rivières. Le profil de tous ces cours d'eau est le même.



« En partant de la source, elles coulent d'abord lentement puis s'encaissent progressivement en formant une série de rapides dont la dénivellation totale est d'une cinquantaine de mètres, puis vient une chute brusque de cent mètres (G. Passau 17). Enfin par une série de rapides la rivière descend encore d'une cinquantaine de mètres pour atteindre un profil à courant tranquille » (17 p. 35)....

« La cause immédiate des chutes situées à l'Ouest du Loenge doit être considérée comme une irrégularité prononcée dans la marche de

l'érosion due au surcreusement du thalweg et à la nature de la constitution géologique du sol. Comme cause première, on pourrait admettre un surcreusement du lit du Kasai réglé par le surcreusement du Congo ; seulement si l'on considère la haute antiquité de l'érosion des couches du Lubilash et le caractère de Badlands qui caractérise l'escarpement limitant le versant sud de la vallée du Kasai on doit admettre avec M. Cornet, un affaissement de la région centrale du bassin du Congo, postérieur au dépôt des couches du Lubilash. Cet affaissement a amené une dénivellation que le surcreusement du thalweg n'a pu que reporter au Sud de la ligne de faille dans le massif gréseux resté en place » (17).

Ce sont là les grandes lignes du bassin hydrographique des affluents et sous-affluents du fleuve, dans la partie Sud-Ouest de la cuvette congolaise, depuis leur source sur le plateau du massif gréseux à leur embouchure dans la plaine des grès de Lubilash.

Ces rajeunissements de cours d'eau ne se sont pas effectués sans inscrire leur histoire dans les alluvions anciennes où ils ont creusé leur cours. L'étude des différentes terrasses n'est encore qu'ébauchée, nous pouvons toutefois affirmer qu'elles sont d'autant plus nettes qu'on s'éloigne davantage de l'exutoire du bief moyen du fleuve. La constitution minéralogique des roches que celui-ci rencontre dans la partie plissée ou fortement ondulée en aval de Léopoldville entrave certainement le surcreusement de son lit. Le bassin du Kwango, affluent du Kasai a fait l'objet d'une étude toute spéciale par M. Asselberghs.

« La vallée du Kwango peut être divisée en trois tronçons : Depuis son confluent avec le Kasai jusqu'à Mue, c'est une rivière au cours régulier, large par endroits de plus de mille mètres parsemée d'îles et de bancs de sable. Elle coule entre des rives basses, couvertes de hautes herbes et parfois boisées et constituées par les alluvions anciennes qui bordent sur de larges espaces les rives du Kasai et de ses tributaires nombreux et importants : c'est le cours inférieur.

« Au sud de Mue, le Kwango est creusé profondément dans le plateau jusqu'au delà de 7° 30, de latitude.

« Son cours tantôt régulier, tantôt violent, présente les rapides de Kingushi, les chutes François Joseph et Guillaume, des vestiges de rapides sont encore visibles à Mue et à Dinga : c'est la partie moyenne (1 p. 84) ».

« De Mue », terme du cours inférieur, « à Kwilu en remontant le Kwango, on voit se dessiner les premiers contreforts du plateau aux environs de Mue. La rivière se resserre et coule entre des versants boisés que terminent vers le bas des falaises de grès blanc et rouge brique, hautes de 10 à 20 mètres et longues de plusieurs centaines de mètres. A Kingushi, le Kwango est très encaissé, un seuil de grès polymorphe donne lieu à un

rapide que ne peuvent remonter les bateaux. Le poste se trouve sur une plaine d'alluvions sableuses épaisses d'environ 5 mètres, allongée du Nord au Sud ; elle est à 300 mètres en contre bas des collines avoisinantes (1 p. 85) ».

« Immédiatement au Sud de Kingushi, une terrasse de 25 à 30 mètres se dessine sur les deux rives ; elle est bien nette sur la rive gauche (1 p. 86). Le Kwango supérieur présente les caractères d'un cours d'eau régimé, coule paresseusement au fond d'une large vallée, creusant son lit dans des alluvions anciennes ».

« Livingstone a remarqué que vers 9° 53' de latitude la vallée a plus de 160 kilomètres de largeur et est bordée de deux escarpement hauts de 300 à 400 mètres. L'importance de la haute vallée du Kwango montre bien que vers l'aval il y a eu surcreusement dû à un affaissement relatif des parties centrales du bassin, accompagné du relèvement en bourrelet des régions périphériques. (J. Cornet). (6) Les vallées du Kasai et de ses affluents présentent le même phénomène (G. Passau 1912) (1 p. 84) ».

M. Asselberghs constate des terrasses de 60, 40, 25, 10 et même une basse terrasse de 6 mètres dans la vallée du cours moyen du Kwango. Il signale qu'il est « intéressant de comparer ces données aux observations faites par Ball et Shaler dans la vallée du Kasai ; ils y ont remarqué 3 niveaux de terrasse. Les mensurations en pieds de Ball et Shaler représentent respectivement des terrasses de 7,50 mètres 22,50 à 30 mètres et 60 mètres.

Dans l'Oubanghi Chari, la récente étude de M. Polinard signale que « l'examen des vallées a démontré que toutes à différents degrés, ont subi des oscillations qui ont abaissé le lit des rivières. Ces oscillations se marquent par la grande extension des vallées emboîtées et la présence de nombreuses terrasses (18 p. 7) ».

Cet auteur y reconnaît des terrasses situées à 5 et 20 mètres au dessus du niveau des hautes eaux. Les « vallées, dit-il, présentent deux section régularisées et stabilisées à fond large et versant aplani. Les sections stabilisées présentent les caractères des vallées anciennes (18 p. 8) ». Les vallées secondaires ont évolué conformément aux oscillations des vallées principales et l'évolution des vallées secondaires a sa répercussion sur le profil des vallées des sous affluents. « Dans le réseau des sous-affluents, de larges vallées plates, marécageuses, à versants indécis, dans lesquelles le cours d'eau primitif a perdu son individualité et qui ont conservé le type parfait des vallées arrivées au terme de la sénilité. Certaines dépressions allongées, à fond plat dépourvues de ruisseaux et d'eaux stagnantes, se greffent sur les vallées secondaires ou les vallées principales ; ce sont des vallées anciennes complètement asséchées. En général cependant, les vallées anciennes ont été modifiées par le rajeunissement ».

« Le profil transversal des vallées anciennes est très large, très aplati, très adouci. Des affleurements rocheux rompent rarement la monotonie de leur modelé (18 p. 11) ».



- 1) Plat localisé dans la plaine alluviale.
- 2) Plaine alluviale dénudée.
- 3) Plaine légèrement boisée.
- 4) Plateau boisé.

« Toute la région est uniformément boisée sur tous les plateaux, les mamelons, les croupes. Les vallées anciennes arrivées au stade marécageux et les vallées de même type asséchées et légèrement recreusées ne comportent pas de végétation ligneuse. Dans ce dernier cas cependant, un rideau d'arbres de savanes s'étend le long de la rivière. Dans les vallées fortement recreusées la plate forme latéritique est à peu près dépourvue de végétation ou porte une végétation clairsemée (18 p. 13). Les alluvions de vallées séniles sont constituées par des matières sablo-argileuses de teinte gris bleuté, contenant à l'état sporadique des éléments dispersés de grosseurs inégales (galets et grains pisaires). La plupart des vallées atteintes par le rajeunissement montrent des vestiges d'alluvions sur le fond des anciennes plateformes. Ils s'agit de galets dispersés, rarement entassés ».

« En fait, les terrasses ne sont autre chose que les alluvions des vallées anciennes. Elles présentent la même disposition lenticulaire et sporadique des dépôts de gravier, et le même éparpillement des galets dans une masse argileuse ».

« Ces alluvions anciennes ont contribué à la formation des latérites. On en trouve la trace aussi bien dans la cuirasse superficielle que dans la zone argileuse immédiatement inférieure (18 p. 16) ».

« Les plus importants dépôts de gravier sont localisés dans les sections rajeunies des vallées anciennes ou immédiatement en aval de ces sections rajeunies. Ils proviennent en partie du remaniement et de la concentration de gravier dispersé ou rassemblé en lentilles sporadiques dans les alluvions de ces vallées et, pour une autre part, ils dérivent des éléments enlevés au substratum lors du recreusement ».

« La séparation en deux unités y est très nette. Le gravier qui forme la base de l'alluvion est surmonté d'un dépôt sablo-argileux. L'épaisseur

de la couche de gravier n'atteint généralement pas 60 centimètres, tandis que l'épaisseur de la couche sablo-argileuse ne dépasse pas généralement 2 mètres ».

« Ces alluvions sont relativement récentes ainsi qu'en témoigne la présence entre la couche de gravier et le stérile sablo-argileux qui le surmonte, de fragments de troncs d'arbres couchés à peu près intacts. Des témoins d'un outillage paléolithique ont d'ailleurs été retrouvés dans les graviers de la N'Gouloukwa, une hache en grès fin, de 20 centimètres de long, régulière, bien que de taille rudimentaire, implique l'existence d'une industrie humaine vraisemblablement contemporaine de la formation de ces alluvions les plus récentes (18 p. 18) ».

MM. F. Delhaye et G. Borgniez ont fait une étude systématique des terrasses alluviales de la vallée de la Lukenie et ont étendu leurs recherches dans la vallée du Sankuru. Ils constatèrent que d'une façon générale, le creusement s'est fortement accentué dans les dernières périodes. Les dépôts alluviaux des terrasses sont formés de limon plus ou moins argileux, parfois fort difficile à distinguer des terrains meubles constituant les versants et provenant de l'altération des grès du Lubilash et de sables quartzeux analogues à ceux des rivières actuelles. Les niveaux moyens de ces terrasses sont respectivement à 7, 13, 21, 30, 40 et 60 mètres au dessus du niveau des rivières. Mais il existe encore, en dehors des terrasses principales, trois terrasses inférieures à celle de 7 mètres. Leurs plateformes sont respectivement à 1 mètre, 2,50m et 4 mètres au dessus du niveau moyen des rivières. Dans la plaine d'alluvionnement des vallées, qui ne sont pas en phase de recreusement, les cailloutis de base des dépôts alluviaux de ces basses terrasses, sont recouvertes par les dépôts modernes de la plaine de débordement.

A l'exception de la terrasse de 30 mètres qui d'ailleurs a pu échapper aux observations, on remarque que les terrasses de la Lukenie et du Sankuru correspondent sensiblement à celles du Kwango. L'histoire de toutes ces vallées, en tant que tributaires du lac congolais (dont ces auteurs, M. Robert et d'autres défendent l'hypothèse) a donc été marquée des mêmes épisodes (F. Delhaye - 9).

V. Babet signale l'importance que prennent sous les tropiques les formations éluviales et alluviales. Les premières, dit-il sont caractéristiques des plateaux, principalement des plateaux gréseux, régions plates ou à faible pente sur lesquelles l'influence du ruissellement est minime. Elles résultent de la décomposition et de la désagégation des roches sous-jacentes dont les dépôts restent sur place.

« Les alluvions au contraire, formées de produits meubles, qui, entraînées par les eaux, se sont déposées plus ou moins loin de leur point d'origine, se trouvent dans le fond des vallées, sur les terrasses, sur les flancs des

montagnes ou sur les plateaux, soit qu'elles constituent des dépôts récents encore en voie de formation, soit qu'elles représentent des dépôts anciens affectués au cours d'un régime antérieur au cycle hydrographique actuel. Dans toute la région entre Brazzaville et Mindouli, il existe un puissant dépôt superficiel de cailloutis et de limon qu'on suit sans interruption tout le long de la voie du Congo Océan. Le lit de gravier épouse une ancienne surface du sol irrégulièrement vallonnée. Nous avons observé, dit-il, ce même cailloutis à Brazzaville près du confluent du D'Joué. A Goma Tsétsé, il couvre toute la plaine où il a sans doute été remanié et y forme une importante gravière (3 p. 77-78) ».

D'autre part, cet auteur croit, pouvoir rattacher aux alluvions anciennes, les sables blancs jaunâtres qu'on rencontre dans les environs de Brazzaville sur les bords du Pool vers M'Piaka. Il les attribue à « des dépôts abandonnés par le Congo, à l'époque où le niveau du Stanley Pool était plus élevé, le chenal de l'émissaire en aval de Brazzaville, étant alors moins profond, devait s'étendre sur une superficie beaucoup plus grande (3 p. 79) ».

Colette décrit deux basses terrasses dont l'une a sa plateforme à moins d'un mètre au dessous du niveau moyen du fleuve et n'émerge qu'aux eaux basses ; l'autre se situe à plus de 5 mètres au dessus du niveau moyen et est encore atteinte partiellement aux hautes eaux.

Les terrasses suivantes sont définitivement fixées et ne sont plus atteintes même lors des crues les plus fortes du fleuve. Ce sont les terrasses de 11,5 mètres, de 19,5 mètres et de 32 mètres. Seulement Colette n'a pas pu déterminer si les terrasses de 19,5 et 32 mètres étaient bien des terrasses polygéniques. Enfin, il a constaté la présence de deux hautes terrasses l'une à plus de 44 mètres et l'autre à plus de 65 mètres.

Les terrasses moyennes et supérieures lui ont fourni dans les alluvions généralement de faible épaisseur ou en surface, des complexes préhistoriques qu'il n'a pu séparer au point de vue stratigraphique. Les basses terrasses lui ont fourni en général des industries dont il a pu situer parfaitement la succession stratigraphique.

Il résulte de ces études de terrasses relevées en des points divers des tributaires du Grand Fleuve, que six terrasses principales au moins semblent constantes partout. L'adjonction de trois basses terrasses qu'ont remarquées MM. Delhayé et Borgniez au cours d'une étude systématique à laquelle ils se sont livrés dans les vallées de la Lukenie et du Sankuru portent au nombre de neuf, les traces de surcreusement successif des vallées congolaises.

A quelle époque, à quel âge précis pouvons nous faire remonter le dépôt de ces différentes terrasses congolaises ? L'absence de restes ostéologiques

**Terrasses du Fleuve Congo
et de ses tributaires dans la cuvette congolaise**

	Léopoldville (Colette)	Kwango (Asselberghs)	Kasaï (Ball et Shaler)	Lukenie-Sakuru Delhaye, Borgniez	Oubanghi-Char. (Polinard)
Basses terrasses	moins 1			1	
	5			2,50	
	11,5	6		4	
Moyennes terrasses	19,5	10	7,50	7	5
				13	
	32	25	22,50	21	20
Hautes terrasses	44,5	40	30	30	
				40	
	65,5	60	60	60	

NOTE. — MM. Colette, Delhaye et Borgniez citent un plus grand nombre de terrasses, celles-ci ayant fait l'objet d'une étude systématique de leur part.

ne permettra sans doute jamais de les dater d'une façon précise. Les alluvions des diverses terrasses de la plaine de Lemba sont anciennes et c'est à la lumière de ce qu'ont écrit des géologues sur des formations analogues dans le voisinage et dans des conditions similaires de dépôts, que je puis appuyer cette assertion.

« La dernière période des mouvements est péistocène et peut-être plus récente. Jusqu'ici aucun fossile n'a été retrouvé dans le système de la Busira (F. Delhaye 9) ». Le pléistocène de l'Est de la colonie a fourni des restes d'*éléphas*, des dépôts de même époque dans une caverne calcaire du Katanga, les restes de *phacochærus congolensis* Van Straelen, « mais les graviers des terrasses inférieures des vallées contiennent des ustensiles préhistoriques ». On peut espérer que tôt ou tard, grâce aux progrès des recherches, ces éléments nous fourniront une échelle chronologique applicable aux terrains pléistocènes (F. Delhaye 9) ».

M. de Dorlodot a signalé les importantes découvertes faites par M. Colette dans les alluvions anciennes du Stanley Pool. Une fouille

ouverte à la pointe de Kalina a traversé trois horizons de graviers. Dans chacun d'eux ou dans la couche de limon, le recouvrant, une industrie différente a été reconnue. Selon M. Colette le gravier inférieur a fourni des ustensiles chelléens ou peut-être préchelléens, la couche intermédiaire des pièces comparables au post solutréen ou à l'aurignacien évolué, la couche supérieure des pièces néolithiques » (L. de Dorlodot 8). Colette est un précurseur.

D'autres sont venus. Les travaux exécutés en 1928-1929-1930 dans la vallée de la Lukunga à l'Ouest du Mont Léopold, dans une terrasse de 20 mètres à 30 mètres du Congo en vue de la capture d'eau potable pour Léopoldville, ont permis à M. le professeur Cipriani de récolter du matériel lithique dont la détermination fut faite par le professeur Graziosi de Florence. Cet outillage fut reporté, lui aussi, en partie au paléolithique. Des pièces que MM. Babet et Lombard ont fait parvenir de Pointe Noire et Brazzaville à M. l'Abbé Breuil, furent déterminées par ce maître incontesté de la typologie mondiale comme de technique paléolithique inférieure acheuléenne (Frobenius et Breuil : l'Afrique). La détermination de faciès franchement acheuléen faite par Maurice Reygasse devant les membres du dernier Congrès International sur un lot de pierres provenant de mes fouilles, renforce considérablement les opinions émises par Colette sur l'âge probable de l'industrie lithique de la cuvette centrale. Mais malgré la pléiade de géologues qui attribuent ces alluvions à des époques anciennes aucun n'a pu, faute de tests paléontologiques leur assigner un âge exact. Rechercher cette détermination par des comparaisons de faciès de technique d'industrie n'est pas une solution si elle n'est basée que sur une seule méthode. Cette étude doit procéder par raccords, par raccrochages avec d'autres recherches effectuées dans ou aux confins de notre colonie et qui, basées elles aussi sur des données géologiques, sur des conditions climatiques, appuyées sur des données paléontologiques, pourront être d'une importance décisive pour les travaux en cours. Cette étude présente des longueurs, des passages trop lourds, des citations trop longues et en un mot beaucoup trop de citations. Mais je l'ai écrite dans ce sens pour vous prouver l'ancienneté du socle congolais, l'ancienneté de ses alluvions et la succession des terrasses avec un esprit aussi objectif que possible, à la lumière de travaux de géologues éminents qui ne se sont probablement jamais douté qu'elles serviraient à un préhistorien.

Les observations de Colette portent sur les terrasses de 5 — 11,5 — 19,5 — 32 — 44,5 — 65,5 mètres.

La terrasse de 20 à 30 mètres qui fut remuée par M. Cipriani à l'Ouest-Sud-Ouest de Léopoldville a donné une strate de terre végétale, une strate de terre rouge d'une puissance de 3 m. au maximum — sans industrie — une strate sablo-argileuse de 4 mètres d'épaisseur avec caill-

loutis de la grosseur du poing. Tous les outils lithiques découverts par M. Cipriani proviennent de cette couche dans laquelle ils étaient uniformément répartis sans distinction de niveau. (P. Graziosi — 12, p. 117).

Le matériel récolté par M. Cipriani est en roche quartzite plus ou moins dure presque toujours de couleur brun rosâtre. Une grande partie de ce matériel garde un aspect frais et paraît n'avoir subi en aucune façon l'action des agents naturels. Un certain nombre d'outils cependant montre des arêtes usées. Enfin, quelques instruments se montrent recouverts par une patine plus ou moins évidente — parfois une vraie patine désertique — qui leur confère un certain aspect d'antiquité comparés aux autres spécimens. Le professeur Graziosi admet que cette altération d'une partie des instruments et l'aspect jeune de l'autre est simplement le résultat de conditions différentes de gisement, de la nature du sol. (12 p, 118).

La vallée de la Lukunga que je connais parfaitement est très encaissée — au pied même des montagnes escarpées — ce qui explique une puissance supérieure des couches de limon.

Les différents trous de prospection que j'ai creusés dans la plaine alluviale de Lemba montrent bien que la puissance des couches limoneuses augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'escarpement du plateau. A part cette remarque, l'exposé de la coupe de M. Cipriani cadre bien avec celle que je dois à mon collègue Colette. Toutefois M. Cipriani ne signale pas avoir rencontré de technique néolithique et M. le Professeur Graziosi n'en a pas décrit.

Tout ce que nous connaissons de la préhistoire au Congo fut généralement publié par des amis, certes, de notre pays, mais par des étrangers. Les publications dues à la plume de nos nationaux n'eurent pas grand retentissement. La superbe nomenclature du professeur X. Stainier de l'Université de Gand, qui dès 1899 fit paraître dans les annales du Musée du Congo, une monographie superbement illustrée sur l'âge de la pierre au Congo est fort peu connue. Les outils que M. Stainier décrit ont tous été recueillis à fleur de terre et ne pouvant les dater, il les fait remonter à la période néolithique. « Certes, il est parmi les pierres que nous figurons, dit-il, des armes qui par leur forme se rapprochent beaucoup de certaines pièces chelléennes retouchées sur les deux faces. M. John Evans, dont la compétence est bien connue, n'a pas hésité à rapporter à la période paléolithique uniquement d'après leur forme, certains instruments provenant du pays des Somali ». (20 p. 13).

Sur un matériel qui ne présentait pas encore suffisamment de données pour une description définitive, matériel souvent mélangé, et recueilli, à fleur de sol ou à faible profondeur, M. le professeur Menghin, en 1925, publie dans *Anthropos* sa « Tumba Kultuur am Unteren Kongo und der

Westafrikanische-kultuur Kreis », puis dans la même revue en 1926, sa « Neue Steinfunde aus den Kongostate und ihre Beziehungen zum Europäische Campignien »

Ces deux études sont des monuments ; elles assimilent peut-être d'une manière trop absolue par la présence de pics et de hachereaux parmi des pointes pédonculées et à ailerons, un âge unique bien récent à un outillage appartenant à des techniques quelque peu différentes que nous retrouvons à des étages géologiques bien distincts dans nos fouilles des terrains alluvionnaires, mais elles ébauchent déjà les subdivisions qui résultent des observations appuyées sur la stratigraphie. Les notes de M^{elle} Doize et M. Kelley, M. Dartevelle et autres qui suivirent les publications de M. le professeur Menghin rattachèrent au Tumbien des instruments de faciès parfois assez divers.

Je vous ai exposé la géologie de mes travaux de fouilles dans la zone d'affleurement du Lubilash et les grandes lignes des résultats de l'étude du matériel lithique recueilli. Voici pour terminer quelques vues se rapportant aux travaux qui m'ont permis de réunir l'important matériel que vous savez et qui apportent des précisions nouvelles sur l'industrie de l'âge de la pierre de la cuvette centrale congolaise.

BIBLIOGRAPHIE

1. ASSELBERGHS E. — *Observations géologiques dans le bassin du Kwango, (partie Sud Ouest du bassin du Kasai.)* (A. S. G. B. Publ. rel. au Congo Belge, 1918-1919, tome XLII, pp. C, 81-109.)
2. BABET V. — *Étude géologique de la zone du chemin de fer Congo Océan et de la région minière du Niari et de Djoué.* (Paris, Larose, 1929.)
3. BABET V. — *Observations géologiques dans la partie méridionale de l'A. E. F.* (Paris, Larose, 1932.)
4. BALL S. H. et SHALER M. K. — *Contribution à l'étude géologique de la partie centrale du Congo Belge, y compris la région du Kasai.* (A. S. G. B. Publ. rel. au Congo Belge, 1911-12, t. XXXIX, pp. 199-255.)
5. COLETTE J. R. F. — *Note sur la présence de fragments de nids d'insectes fossiles dans le pléistocène du Stanley Pool.* (Bull. Soc. Belg. de Géol., Pal. et Hydr., 1935, t. XLV, pp. 309-348.)

6. CORNET J. — *La géologie du bassin du Congo d'après nos connaissances actuelles.* (Bull. Soc. Belge, de Géologie, t. XII, 1898.)
 7. DARTEVELLE E. — *Note sur les instruments préhistoriques trouvés dans la zone littorale du Congo.* (Bull. Soc. Roy. Belge, Anthrop. et Préhist., t. XLIX, 1934.)
 8. DE DORLODOT L. — *Sur la découverte de deux niveaux de pléistocène à outillages paléolithiques à la pointe Kalina (Stanley Pool).* (Ann. Soc. Géol. de Belg., Publ. rel. au Congo Belge, t. LI, 1927-28, p. C, 27.)
 9. DELHAYE F. — *Quelques observations générales sur le bassin du Congo. Sur les terrasses du Bassin du Congo dans les dépendances de l'ancien lac congolais.* (C. R. du Congrès de L'Ass. Fr. pour l'Av. des Sci. 56^{ème} Session, 1932, pp. 206-211.) *Les terrasses alluviales du Bassin du Kasai.* (id. pp. 211-215.)
 10. DE MORGAN J. — *La préhistoire Orientale.* (Librairie orientaliste Paris, 1925.)
 11. FROBÉNIUS L. — et BREUIL H. — *Afrique.* (Cahiers d'Art, 1931.)
 12. GRAZIOSI P. — *Industrie préhistorique delle terrazze del Congo presso Léopoldville.* (Arch. per l'Anthr. et etnolo., vol. LXII, 1932, p. 115.)
 13. KELLEY H. et DOIZE R. — *Collections africaines du département de préhistoire exotique du Musée d'Ethnographie du Tracadéro.* (Jour. Soc. des Africanistes, t. IV, 1934, pp. 303-312.)
 14. LEAKEY L. S. B. — *The stone age cultures of Kenya Colony.* (Cambridge Univ. Press, 1931.)
 15. MENGHIN O. — *Die Tumbakultur am unteren Kongo und der Westafrikanische Kulturkreis.* (Anthropos, 1925, t. XX, pp. 516-557.)
 16. MENGHIN O. — *Neue Steinfund aus dem Kongostate und ihre Beziehungen zum europaischen Campenien.* (Anthropos, 1926, t. XXI, pp. 833-850.)
 17. PASSAU G. — *La ligne des chutes du Bassin Congo-Kasai entre les 5^{ème} et 6^{ème} parallèles Sud.* (A. S. G. B. Publ. rel. au Congo Belge, 1911-12, t. XXXIX, p. 31.)
 18. POLINARD E. — *Constitution géologique et pétrographique du bassin de la Kotto et du M'Bari (Oubangui-Chari.)* (Inst. Roy. Col. Belge. Mém., t. IV, fasc., 3, 1935.)
 19. ROBERT M. — *Le Centre Africain.* (Lamartin, Bruxelles, 1932.)
 20. STAINIER X. — *L'âge de la pierre au Congo.* (Ann. Musée Congo, Tervueren, 1899.)
-